

Un musée pour le sport

Isabelle Le Mercier
Responsable des collections
du musée national du Sport

Genèse du musée

Le document fondateur est le communiqué de presse n° 104 du 29 novembre 1963 :
« M. Maurice Herzog, secrétaire d'État à la Jeunesse et aux Sports a décidé de créer, en liaison avec le ministère des Affaires culturelles un musée du Sport [...]. Le rôle de ce musée sera de sauvegarder tout ce qui a trait à l'histoire du sport et à l'évolution de ses diverses disciplines en vue de réunir et d'assurer la conservation des objets concernant le sport. »

Cette décision est la résultante des deux germes que représentent, a posteriori, les questions écrites posées à M. le ministre de l'Éducation nationale par Roland Nungesser, le 27 février 1960 puis le 24 janvier 1963. La première suggérait la création d'un « musée des Sports », la seconde s'inquiétait de la suite donnée à la précédente : il lui fut répondu en 1963 qu'une telle implantation était prévue dans le cadre du futur stade olympique de cent mille places au Tremblay, près de Nogent-sur-Marne. Entre ces deux interpellations à l'Assemblée nationale, Georges Henri Rivière, conservateur en chef du musée des Arts et Traditions populaires, directeur du Conseil international des musées (Icom), avait envoyé le 12 novembre 1962 à Maurice Herzog, alors haut-commissaire à la Jeunesse et aux Sports, l'esquisse d'un programme général pour un tel musée. La création annoncée par le communiqué n° 104 fut confirmée lors de la réunion plénière du Haut Comité des sports présidée le 21 mai 1964 par Georges Pompidou, alors Premier ministre.

Il serait intéressant de réfléchir au lien qui pourrait exister entre cette prise de conscience d'un besoin de mémoire et le contexte d'une certaine appréciation qualitative du sport français. En effet, à l'issue des jeux Olympiques de Rome (1960), le bilan était le suivant : pas une seule médaille d'or n'avait été attribuée à un Français, ce qui équivalait à une complète déconfiture. Juste après cette manifestation, Marceau Crespin avait été nommé à la tête de la toute nouvelle Délégation générale à la préparation olympique, et c'est dans ses services que se mit au travail Jean Durry, choisi pour mener les études préalables d'un tel projet.

« Des », « du », errements de vocabulaire ? Plus que de cela, il s'agit de l'insertion progressive de ce nouvel établissement dans sa mission nationale de mémoire : définition du champ, affinement des missions... Souhaité sous le nom de « musée des Sports », créé sous celui de « musée du Sport », il est devenu depuis « musée national du Sport » – par la décision du 5 novembre 1990 signée par le ministre Roger Bambuck – et service à compétence nationale par arrêté du 21 septembre 1999. Il devrait très naturellement recevoir le label « musée de France », ainsi que le prévoit la très nouvelle loi sur les musées (n° 2002-5 du 4 janvier 2002).

Bilan ou éphéméride panoramique

Du point de vue des collections, le bilan est celui-ci : commencées avec une selle de vélo en 1963

FONDS RARE DE LA MÉDIATHÈQUE DE L'INSEP

Cécile Roche

INSEP

La médiathèque de l'Institut national du sport et de l'éducation physique rassemble environ deux mille huit cents ouvrages rares sur l'éducation physique et le sport, couvrant la période allant du début du XIX^e siècle à 1945. Un seul ouvrage date du XVI^e siècle (1573) : le *De Arte gymnastica de Hieronimo Mercurialis*.

Ces ouvrages sont catalogués à l'aide d'un système informatisé accessible sur Internet (www.insep.fr). D'une manière générale, ils traitent de l'histoire, de l'évolution, de l'organisation et de l'enseignement de l'EPS au XIX^e et au XX^e siècle. On retiendra surtout l'élaboration des fameuses méthodes d'éducation physique pour enseigner la gymnastique et former les maîtres. Il convient de citer Francisco Amoros (gymnastique militaire), Georges Demenÿ, « fondateur de la gymnastique française », Georges Hébert (méthode naturelle), Maurice Baquet (méthode sportive), Philippe Tissier... et à l'étranger, P. H. Ling (méthode suédoise), F. L. Jahn en Prusse, P. H. Clais en Suisse et en France¹.

Ce fonds comprend aussi des ouvrages traitant des gymnastiques culturistes, médicales et orthopédiques, d'hygiène et de massage, des gymnastiques féminines, de l'olympisme

(Pierre de Coubertin), ainsi que des ouvrages généraux sur les sports et leurs règlements.

La médiathèque s'enorgueillit aussi de son fonds d'escrime hérité de l'École militaire de Joinville-le-Pont, fondée en 1852.

D'autre part, des centaines d'ouvrages figurent dans des fonds anciens non encore répertoriés mais qui seront traités dans les années à venir.

(élément qui marque très fortement et symboliquement le futur musée de la personnalité de son créateur – et directeur jusqu'au printemps 2001), elles sont aujourd'hui considérables en quantité et diverses de par leur intérêt : seize mille affiches, mille pièces vestimentaires, quatre mille dessins...

Elles ont été rassemblées avec enthousiasme et ténacité par collecte auprès des champions du passé, de ceux de l'actualité, et par achats, en vente publique notamment. Leur accès est désormais rendu possible par des outils tels que la base de données Libillus (soixante-dix mille objets ou lots d'objets) et l'attribution d'une localisation pour chaque objet dans les réserves où président désormais les méthodes de conservation préventive.

En ce qui concerne les lieux, le personnel a longtemps été intégré dans les bureaux de l'administration centrale (34, rue de Châteaudun, jusqu'en 1976), puis dans la Maison de la radio jusqu'en 1984. Il y eut enfin la décision d'une construction dans le stade du Parc des Princes, et Roger Taillibert accrocha trois étages au bâtiment existant. Le musée se situe toujours dans ce stade, comme le suggérait d'une certaine façon le communiqué de presse de 1963 : localisation prestigieuse mais qui s'avéra ô combien contraignante !

Pourtant cette étape fut importante : pour la première fois, personnel et collections (quatre cinquièmes du patrimoine) se sont trouvés partiellement réunis

1. Pour une présentation des principaux de ces auteurs, voir ci-dessus l'article de Bernard Tissier sur les « doctrines et méthodes en éducation physique ».



dans le stade du Parc des Princes. Bien évidemment, les collections non exposées avaient vite requis des lieux spécifiques – à défaut d’être adaptés, tant s’en faut ! D’abord 83, rue Montmartre, puis d’avril 1965 à septembre 1966 au musée des Arts africains et océaniques (dans un local occupé par la Société du stade de Paris pour le stockage des maquettes du stade de cent mille places au Tremblay, où trois concurrents demeuraient en lice), puis à l’INS (devenu INSEP) de septembre 1966 jusqu’à aujourd’hui pour un cinquième des collections, et encore... au musée national de la Marine, ainsi que dans des espaces privés.

Et le public – bien que peu explicitement présent dans le communiqué de 1963 ? L’équipe du musée n’a pas chômé, pour preuve les deux cent cinquante expositions, en France et à l’étranger, conçues et réalisées de 1967 à 1988.

Les galeries du stade du Parc des Princes (ouvertes en février 1988) ont proposé : une exposition permanente *Trésors et curiosités du musée du Sport* et une vingtaine d’expositions temporaires remarquées ; enfin, le public (sur lequel par ailleurs, pendant ces presque dix ans une étude a été menée par l’Observatoire permanent des publics) avait accès à un centre de documentation. Ces espaces ont fermé en mars 1997, victimes du fait – ou méfait – de la Coupe du monde de football prévue en France en 1998.

Un devenir très attendu

Le projet futur est bicéphale : une construction devant le Stade de France articulée, en proximité, avec un espace de recherche et de réserves. Il est prévu que le musée national du Sport soit doté d’un nouveau statut plus adapté à son fonctionnement.

Arrivé à la direction du musée en novembre 2001, Patrick Porte, conservateur du patrimoine, prend le relais à un moment décisif. Dans l’esprit d’une réflexion globale, il convient aujourd’hui de redéfinir les missions du musée national du Sport, de rédiger le programme scientifique et culturel, de construire et d’aménager les bâtiments, de transférer les collections, de muséographier les nouveaux espaces pour y accueillir de nouveaux publics. En un mot, de revivre.